Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20260907-D202609001CCASR-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE PABU
SÉANCE DU 07 SEPTEMBRE 2026

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de PABU dûment convoqué par le Maire, s'est réuni le 7 septembre 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Guillaume LOUIS, Maire.

Date de convocation : 14/08/2026 - Date d'affichage : 14/08/2026

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Guillaume LOUIS, Mme Cinderella MARCHAND, Mme Anne-Marie GUILLOU, Mme Catherine ANDRÉ, Mme Jamila KARROUMI, Mme Denise THOMAS, M. Philippe TOURBOT, Mme Isabelle BRIAND, Mme Danielle HENRY, Mme Lénaïg NICOLAS, Mme Marie-Annick LE FOLL, Mme Maryvonne MONNIER, M. Patrice BOGAS, Mme Sandrine LE FEVRE, M. Anthony SIMON.

MEMBRES ABSENTS : Mme Christine BECHET, Mme Jennifer FLEUROT.

POUVOIR : Mme Christine BECHET : procuration à Mme Maryvonne MONNIER.

En exercice : 17 / Présents : 15 / Votants : 16

Secrétaire de séance : Candice BARTHÉLEMY, agent administratif, désignée par défaut selon la délibération n°2026.06.01

DELIBERATION N° 2026-09-001 : APPROBATION DU PV DE LA SÉANCE PRÈCÉDENTE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le Conseil d'administration est invité à approuver le procès-verbal de la séance précédente,

Entendu son rapporteur, le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

DECIDE d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 29 juin 2026.

Vote du conseil d'administration :

Pour : 16 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Fait et délibéré en mairie les, jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme
Le Président
GUILLAUME LOUIS

MAIRIE DE PABU
CÔTES D'ARMOR

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.